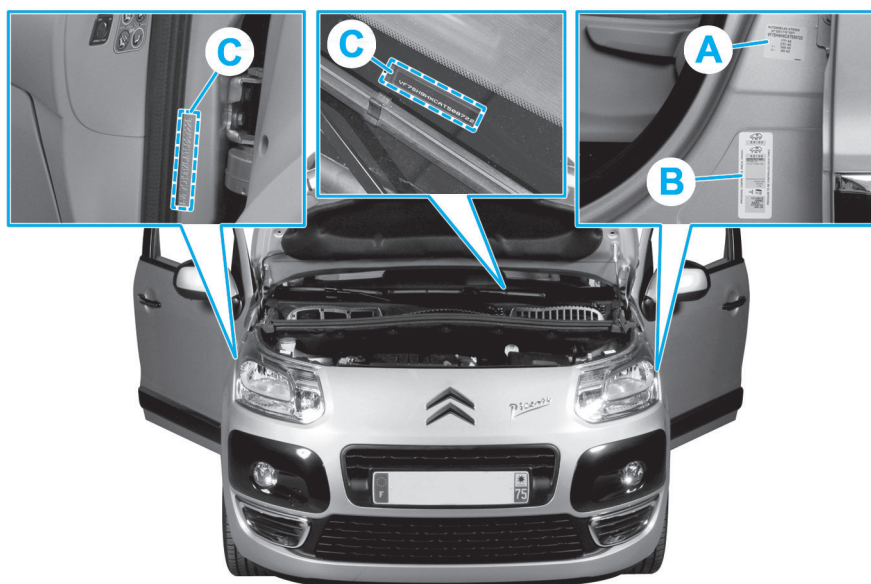


IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Gamme
Berlines 5 portes

| Appellation commerciale | Date de commercialisation | Code modèle | Type moteur | Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch) | Type de transmission / Nombre de rapport |
|--------------------------------------|---------------------------|-------------|----------------|--|--|
| 1.4VTi 16v 95 ch Attraction | 02/2009 > | SH8FSC | EP3 / (8FS) | 1 397 / 70 / 95 | BE4 / 5 rapports |
| 1.4VTi 16v 95 ch Confort | | | | | |
| 1.4 VTi 16v 95 ch Millenium | 09/2009 > | SH9HXC | DV6ATED4 / 9HX | 1 560 / 66 / 90 | |
| 1.6HDi 16v 90 ch Airdream Attraction | | | | | |
| 1.6HDi 16v 90 ch Airdream Confort | | | | | |
| 1.6HDi 16v 90 ch Airdream Business | | | | | |
| 1.6HDi 16v 90 ch Airdream Exclusive | | | | | |
| 1.6HDi 16v 90 ch Airdream Millenium | 09/2009 > | | | | |



IMPLANTATION GÉNÉRALE DES IDENTIFIANTS

- A.** Plaque constructeur
- B.** Étiquette d'après-vente
- C.** Numéro d'identification

PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)

La plaque constructeur se présente sous la forme d'un autocollant implanté sur le pied milieu gauche, au dessus de l'étiquette de renseignements divers.

Elle indique dans l'ordre :

- Le nom du constructeur.
- Le numéro de réception CEE.
- Le numéro d'identification.
- Le poids maxi autorisé en charge.
- Le poids total roulant autorisé.
- Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant.
- Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.

ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS DIVERS (B)

L'étiquette de renseignement divers, aussi appelée étiquette d'après-vente, se présente sous la forme d'un autocollant implanté sur le pied milieu gauche, en dessous de la plaque constructeur.

Elle indique dans l'ordre :

- Les préconisations de pression de gonflage des pneumatiques.
- Les caractéristiques et le type des pneumatiques.
- La pression de la roue de secours (optionnelle).
- Le numéro après-vente.
- Le code peinture.
- Le numéro de séquence (besoin interne usine).
- Le type de batterie.

Le numéro après-vente se compose :

- Du premier au cinquième caractère : numéro d'organisation pièces de rechange (OPR).
- Les sixième et septième caractères : code usine (76 pour Trnava).
- Le huitième caractère : numéro de la ligne de montage.
- Du neuvième au douzième caractère : numéro d'ordre de fabrication.

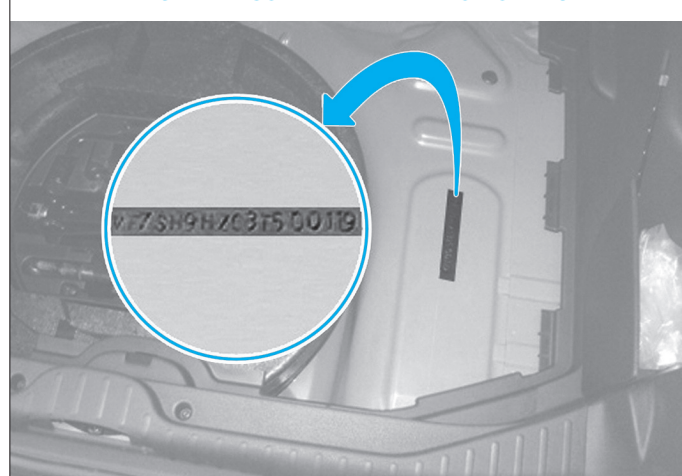
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (C)

Le numéro d'identification inscrit sur la plaque constructeur, est également gravé au laser sur le pied avant droit. Pour faciliter l'identification, le numéro est visible depuis l'extérieur au travers du pare-brise.



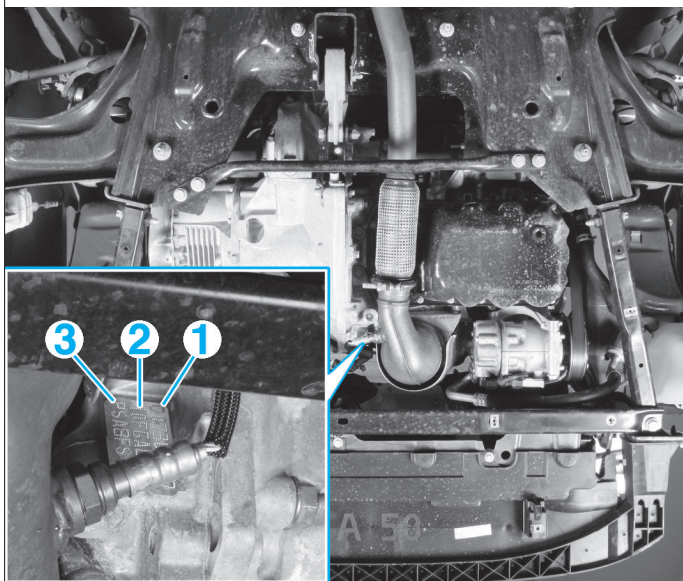
En cas d'impossibilité de refrapper le numéro VIN sur le pied avant, un deuxième emplacement est prévu à droite du plancher de charge entre la roue de secours et la fermeture de longeron.

EMPLACEMENT SUPPLÉMENTAIRE DU NUMÉRO VIN



RÉFÉRENCE MOTEUR**MOTEUR 1.4 VTI**

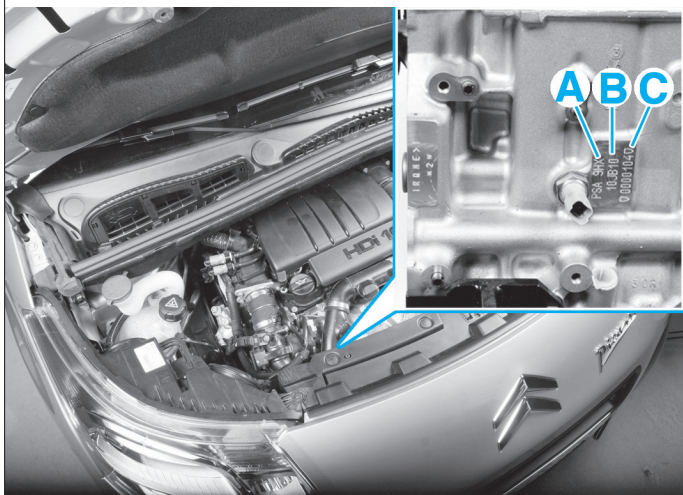
Les identifications du moteur sont gravés sur l'avant du bloc-cylindres.

IDENTIFICATION DU MOTEUR 1.4 VTI

1. Numéro d'ordre de fabrication
2. Repère organe
3. Type réglementaire

MOTEUR 1.6 HDI

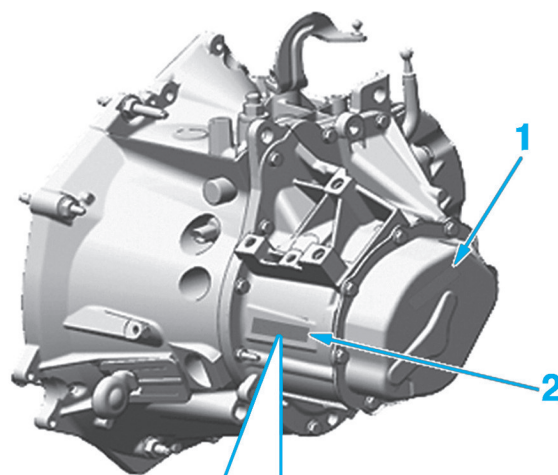
Les identifications du moteur sont gravés sur l'avant du bloc-cylindres.

IDENTIFICATION DU MOTEUR 1.6 HDI

- A. Type réglementaire
- B. Repère organe
- C. Numéro d'ordre de fabrication

IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES

Une première identification, comportant le repère de boîte et son numéro de fabrication, est gravée sur le carter de pignonnerie (1). Une seconde est réalisée par une étiquette collée sur le carter arrière de la boîte (2).

IDENTIFICATION BOÎTE DE VITESSES

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (M)

Longueur/Empattement : 4 078 / 2 540.
Voies avant/arrière : 1 472 / 1 470.
Largeur hors tout : 2 050.
Porte à faux avant/arrière : 834 / 704.
Hauteur (avec barres de toit) : 1 672

MASSES (KG)

| | Moteur 1,4 VTi | Moteur 1.6 HDi |
|---|----------------|----------------|
| Masse à vide | 1 259 | 1 289 |
| Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC) | 1 742 | 1 771 |
| Masse totale roulante autorisée (MTRA) en pente 12% | 2 592 | 2 971 |
| Maxi sur le crochet d'attelage | 54 | |
| Maxi d'une remorque non freinée | 650 | 675 |
| Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 10% ou 12% | 850 | 950 |


CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

| | Moteur 1,4 VTi (*) | Moteur 1.6 HDi (*) |
|---|--------------------|--------------------|
| Vitesse maxi (km/h) | 178 | 173 |
| 1000 m départ arrêté (s) | 34 | 36,4 |
| 0 - 100 km/h (s) | 12,2 | 14,8 |
| Consommation : (l/100 km) / Émission CO ₂ (g/km) | | |
| - Cycle urbain | 9,2 | 5,7 |
| - Cycle extra-urbain | 5,6 | 4,1 |
| - Cycle mixte | 6,9 | 4,7 |
| Emission CO ₂ | 159 | 123 |

(*). Avec jante de 15 pouces

JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur l'étiquette de renseignements divers. En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Jantes et pneumatiques


| Finitions | Jantes | Pneumatiques (montes de série) | Roue de secours |
|-----------------------|---------------------------|--------------------------------|-------------------|
| Attraction | Tôle 15 pouces | 195 / 60 R15T | |
| Confort-Exclusive | Tôle ou alliage 16 pouces | 195 / 55 R16T | Galette en option |
| Exclusives Black Pack | Alliage 17 pouces | 205 / 45 R17V | |

Pression de gonflage (bar)

| Pneumatiques | À moyenne charge | | À pleine charge | | Roue de secours |
|---------------|------------------|---------|-----------------|---------|-----------------|
| | Avant | Arrière | Avant | Arrière | |
| 195 / 55 R16T | 2,4 | 2,2 | 2,6 | 2,5 | 2,7 |
| 205 / 45 R17V | 2,6 | 2,4 | 2,6 | 2,5 | 2,7 |

Couple de serrage d'une roue : 11 daN.m.

LEVAGE

 Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine. Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

AVEC LE CRIC DE BORD


Le véhicule est doté de quatre points de levage situés à proximité de chaque roue.

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

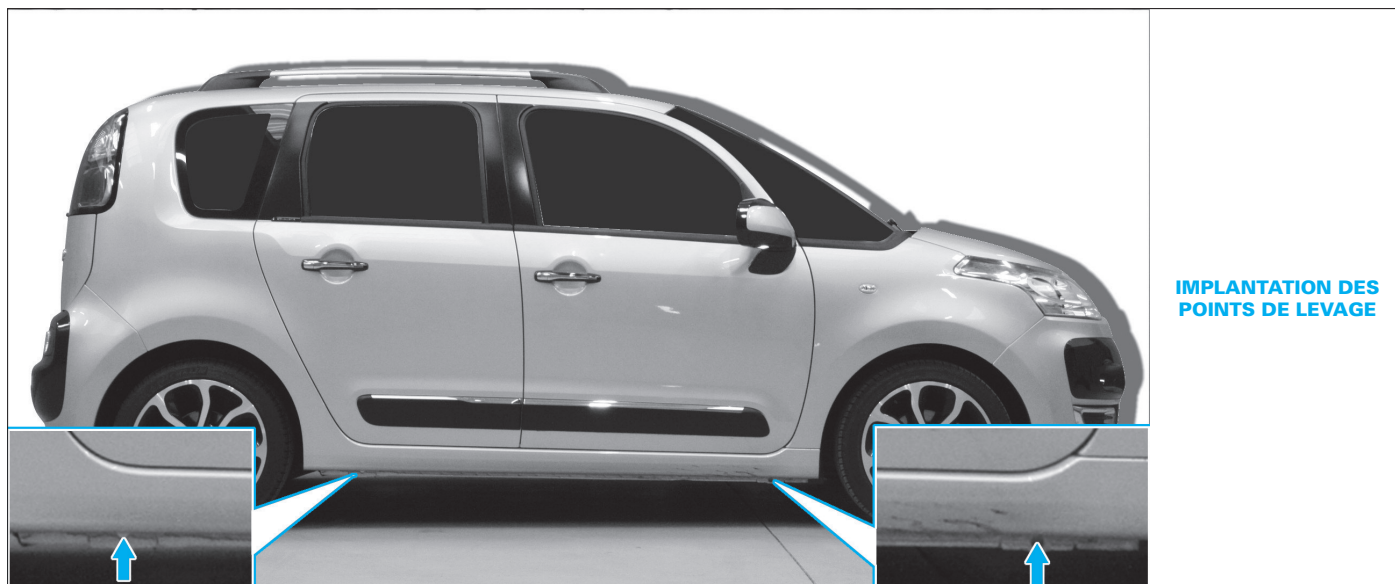
Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.

 Ne pas prendre appui sous les bras de suspension avant ou sous la traverse du train arrière

AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES

 S'il faut déposer des organes lourds du véhicule (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Si un pont élévateur à deux colonnes est utilisé, mettre en place des sangles de sécurité avant la dépose de ce type d'organes; il y a risque de basculement du véhicule.

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.




REMORQUAGE

ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord rangé avec la roue de secours sous le tapis de coffre. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, l'anneau se visse au travers du bouclier après dépose d'un cache situé à l'arrière droit.

CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.

 Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol. Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

 Lors d'une panne de l'installation électrique, ne pas remorquer le véhicule. En effet, l'antivol électrique de direction ne pourra pas être déverrouillé.

IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE AVANT



IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE ARRIÈRE



ENTRETIEN COURANT

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule celui-ci faisant foi.

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 20 000 km ou tous les 2 ans pour le moteur DV6 et tous les 30 000 km ou tous les 2 ans pour le moteur EP3. Il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions extrêmes, il est recommandé de raccourcir l'intervalle entre chaque entretien soit 15 000 km ou tous les ans pour le moteur DV6 ou tous les 20 000 km ou tous les ans pour le moteur EP3.

L'application du programme d'entretien impose l'emploi impératif de produits respectant les normes de qualité et de quantité prescrits par le constructeur (voir également les différents chapitres correspondants de l'étude technique et pratique).

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

La réinitialisation de l'indicateur de maintenance doit être effectuée après chaque entretien selon le programme demandé. Elle s'effectue de la façon suivante :

- Contact coupé, appuyer sur le bouton poussoir de remise à zéro de du compteur journalier.

- Mettre le contact.
- Un décompte apparaît au compteur, à la fin du décompte, la clé de maintenance est réinitialisée pour le pas programmé (20 000 km pour le moteur DV6 et 30 000 km pour le moteur EP3).



Pour modifier le pas de maintenance, il faut utiliser l'outil de diagnostic.

- Couper le contact puis le remettre. Vérifier que l'initialisation de l'indicateur de maintenance a bien été prise en compte.



**BOUTON DE
REMISE À ZÉRO
DU COMPTEUR
JOURNALIER**

PLAN D'ENTRETIEN

| Opérations de base | Km / temps | |
|---|--|--|
| | Moteur 1.4 VTi | Moteur 1.6 HDi |
| Remplacements : - Vidange de l'huile moteur - Filtre à huile moteur - Purge du filtre à carburant - Filtre d'habitacle Niveaux (selon équipement) : - Liquide lave-vitre - Liquide de frein | — | — |
| - Liquide de refroidissement moteur | 30 000 km ou tous 2 ans en usage normal | 20 000 ou tous les 2 ans en usage normal |
| Contrôles : - Étanchéité, état des tuyauteries et carters (moteur et boîte de vitesses) - État de la ligne d'échappement - État des gaines, rotules, pivots de direction, transmissions et crémaillère - État des courroies d'entraînement des accessoires - État des balais d'essuie-vitre - Feux éclairage et signalisation - Usure plaquettes de freins avant / arrière - État et mise en pression des pneus (y compris pour la roue de secours) - Frein de stationnement - Lecture mémoires de l'autodiagnostic et effacement éventuel des codes défauts. - Initialisation de l'indicateur de maintenance - Essai routier du véhicule - Contrôle opacité des fumées à effectuer selon la législation en vigueur. | 20 000 ou tous les ans en usage intensif | 15 000 ou tous les ans en usage intensif |
| Contrôles : - Jeux moyeux, biellettes, rotules et articulations - Tension courroie d'entraînement des accessoires (sans tendeur dynamique) - Étanchéité des amortisseurs - Étriers, disques et canalisations de freins | Tous les 60 000 km ou tous les 2 ans Tous les 40 000 km ou tous les ans en usage intensif | |
| Remplacements : | | |
| - Bougies | | — |
| - Filtre à air | | |
| - Filtre à carburant | — | |
| Contrôle du PH liquide de refroidissement | Tous les 4 ans | |
| Remplacement du liquide de frein | Tous les 2 ans | |
| Remplacement de la courroie de distribution | — | Tous les 240 000 km ou tous les 10 ans en usage normal. Tous les 180 000 km ou tous les 10 ans en usage intensif |